

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien



SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne ; 2^e page, 3 fr. la ligne
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

AUTOUR d'une ÉLECTION

Le Sénateur Gallini est réélu pour la sixième fois

Quand notre ami M. F. Gallini rentra à Sousse après son élection sénatoriale, trois jours avant le scrutin du 2 mai, personne ne savait encore s'il demanderait à ses fidèles électeurs le renouvellement de son mandat de délégué à la Conférence Consultative et dans l'incertitude de ses intentions une campagne active avait été menée par la fédération des fonctionnaires pour le candidat de la signature.

Sa décision de se représenter vint jeter le désarroi surtout quand on sut qu'il acceptait le programme de la fédération en refusant toutefois énergiquement la signature, sa parole valant un écrit.

La fédération aurait dû s'incliner, au contraire, elle poussa à fond la lutte contre lui ; on peut même dire qu'elle concentra tout ses efforts contre le sénateur de la Corse, non pas tant à cause de sa personnalité qui est éminemment sympathique et unanimement aimée à Sousse et dans tout le Sahel, mais pour montrer la force de sa puissance. Elle obtint un succès passager puisqu'elle réussit à le mettre en ballottage au 1^{er} tour, mais ressaisis les électeurs qui sont presque tous des fonctionnaires viennent de lui renouveler son mandat pour la cinq ou sixième fois malgré la forte pression exercée sur eux par la fédération, malgré le concours de journaux qu'on ne s'attendait pas à voir combattre sa candidature plus ou moins ouvertement en prêtant leurs colonnes à la publication de communiqués nettement hostiles.

Passons sur ces petites défaillances et enregistrons avec joie le succès de notre ami, succès que Sousse voulut fêter sur l'heure aussitôt le résultat de l'élection connu.

« La Dépêche » rendait compte le lendemain en ces termes des manifestations de sympathie qui se produisirent à Sousse tout le restant de la journée et la soirée :

D'imposantes manifestations se sont produites aussitôt que la nouvelle de l'élection de M. F. Gallini à la Conférence consultative fut connue en ville.

De nombreuses manifestations de sympathie eurent lieu.

La kermesse organisée par les sociétés de la Croix-Rouge battait son plein dans la vaste cour de l'école arabe. Plusieurs personnes ont insisté pour que M. Gallini se rendit à cette fête. Son apparition a été acclamée de toutes parts aux cris de « Vive Gallini ! Vive le Sénateur ! Vive le Délégué ! » L'enthousiasme fut indescriptible et des dames offrirent des fleurs au nouvel élu.

Le soir, une grande réception eut lieu dans les salons de l'hôtel de ville au milieu d'une affluence énorme M. Gallini avait peine à répondre aux félicitations adressées par tous. Des discours de MM. Guillelard, Orsetti, Grammatico et Médina furent longuement applaudis.

La réponse de M. Gallini fut fréquemment interrompue par des vivats et suivie d'ovations enthousiastes.

La soirée se termina par un grand bal brillant et très animé.

Si la lutte a été vive et chaude personne n'en pourrait douter néanmoins nous espérons qu'elle n'aura pas dépassé les limites permises et que le délégué du Sahel pourra tendre une main amie à ses adversaires de la veille qui trouveront toujours en lui (nous en sommes convaincus) un défenseur de leurs intérêts quand ceux-ci seront légitimes mais aussi un adversaire résolu quand leurs prétentions seront exagérées et inacceptables.

Les fonctionnaires sont indispensables à la bonne marche du char de l'État, c'est entendu, mais si leurs exigences tendaient à mettre en péril ce char, la colonie ne permettrait pas aux élus du 3^e collège de consumer sa ruine, elle leurs crierait : « halte-là ! »

Car, si les résidents passent les fonctionnaires aussi, la colonie reste.

BULLETIN

POURQUOI LA VIE EST CHÈRE

Notre ami, M. Boullier, membre de la Chambre de Commerce et président de la fédération des commerçants détaillants, a cru trouver le remède à la vie chère dans la liberté d'exportation rendue au commerce, en un mot le commerce libre.

Nous n'hésitons pas à dire que le remède serait pire que le mal, le Maroc en fait la triste expérience et l'Algérie également.

Dans le protectorat chérifien, comme chez nos voisins de l'Ouest on a voulu laisser la porte toute grande ouverte à l'exportation des céréales ; qu'est-il arrivé ?

C'est qu'un beau jour le Maroc s'est trouvé sans blé et il a fallu en faire venir coûte que coûte d'Amérique aussi le pain coûte-t-il aujourd'hui 2 fr. et même 2 fr. 20 le kilo. En Algérie, c'est la même chose ou ça va être la même chose.

Si nous laissons la porte ouverte à nos céréaliers ainsi qu'à nos oléiculteurs ou oléifacteurs il en serait de même pour notre blé et pour nos huiles que nous payons un prix exagérément élevé pour un pays producteur.

En Algérie aussi on fabrique de l'huile et l'on trouve le moyen, bien que la récolte ait été déficitaire, de la vendre 3.60 à 3.80 le litre alors que nous la payons 7 frs. et même 7.20 en attendant de la payer encore plus si l'on n'avise pas au moyen de la faire descendre au cours légal de 4.50 suivant le dernier décret en date qui semble ne pas exister.

Actuellement les Juifs de Sousse et de Sfax, gros spéculateurs, passent des marchés qui dénotent chez eux une audace poussée à l'extrême : Au Café Glacier on y achète et vend la récolte future de tel ou tel propriétaire plusieurs fois dans la journée sans la moindre promesse de vente du propriétaire qui les trois-quarts du temps ignore tout. Mais les spéculateurs ne

s'embarrassent pas pour si peu et espèrent forcer sa volonté, s'ils n'y arrivent pas, ils chercheront par ailleurs quitte à boire un bouillon qui en définitive sera supporté par une des banques locales.

Et voilà comment par des procédés sans nom, par des audaces qui n'ont rien à perdre on affame un pays !

M. Boullier prêche-t-il pour cette racaille ? Assurément non, alors fermions la porte solidement à l'exportation et ne laissons sortir qu'à bon escient car charité bien ordonnée commence par soi-même.

N'agit-on pas de même pour nous de l'autre côté de la grande bleue ?

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha.

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

NOS ÉCHOS

Protestation contre des fantaisies fiscales

Le délégué agricole de Sfax à la Conférence Consultative vient de protester publiquement contre le relèvement du prix de l'eau de Sbeitla porté de 0.40 à 0.50 pour les usages domestiques et de 0.10 à 0.50 pour les irrigations.

Le même relèvement au profit de l'Etat a eu lieu à Tunis et nous ne sachions pas qu'aucun délégué ait élevé la voix.

M. Jean Boucher fait respectueusement mais énergiquement remarquer à M. le résident général que la Conférence Consultative n'a pas été consultée sur ce relèvement qu'il y a là une méconnaissance absolue des droits de cette assemblée aussi ne peut-il désapprouver ses collègues qui demandent la démolition de la « baraque » c'est-à-dire du parlement croupion.

Voyage du Résident Général

Le résident général et Mme Fandin sont partis pour France où notre ministre se rend pour traiter sur place les questions qui sont de toute nécessité et n'insistera pas pour les autres par exemple les chemins de fer destinés à desservir des intérêts très privés sans aucun concours financier de leur part. Pendant son absence c'est l'honorable M. Dubourdieu qui est chargé de l'intérim. La choix ne pouvait pas être meilleur.

Au Consulat général d'Angleterre

M. Berkeley, consul général d'Angleterre à Tunis depuis une trentaine d'années quittera bientôt la Tunisie pour prendre une retraite bien gagnée.

Nous ne laisserons pas s'éloigner de nous le représentant de la Grande Bretagne sans lui dire les sentiments profonds de vive sympathie qu'il a su inspirer à tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître, aussi nos vœux sincères l'accompagnent dans sa retraite.

A l'inspection générale des services économiques

Comme suite à la réorganisation de l'Office Gouvernemental Tunisien à Paris une inspection générale des services économiques vient d'être créée. Le choix du résident général s'est porté sur la personnalité très sympathique de M. Bériel, secrétaire général-adjoint, délégué à la direction des services économiques indigènes à titre de mission non rétribuée. Le choix ne pouvait être meilleur.

MM. Monge, Digoy, de la Charrière et Girardel assisteront dans les mêmes conditions

L'éternelle sacrifiée

C'est la rive sud du Bahira c'est-à-dire Ma-xula-Rades, St Germain et Hammam Lif. Le niveau d'eau commençant à baisser fortement par suite des chaleurs précoces la

Cie des Eaux a avisé le public que la distribution serait fermée à Tunis et banlieue nord et Ouest de 9 heures du soir à 5 heures du matin et de 5 heures du soir à 5 heures du matin dans la banlieue sud.

Comme nous l'écrivions dernièrement cette malheureuse rive sud est toujours l'éternelle sacrifiée sans doute parce que l'élément français y domine.

Quand donc la traitera-t-on comme la rive nord et ouest ?

Dans la couronne d'Italie

Nous adressons nos plus vives félicitations à notre ami M. A. Darmon directeur de la Sté Commerciale à Sfax qui vient de recevoir la croix de chevalier de la Couronne d'Italie.

Le nouveau cavalier est le genre de notre regretté ami le général de division G. Valensi ancien 1^{er} interprète de S. A. le bey et directeur du protocole.

Où vont nos alfas ?

Nous disions dans notre dernier numéro que l'Angleterre venait jusque chez nous acheter notre alfa à prix ceitant, grâce aux agents qu'elle a sur place, alors qu'elle nous vend son charbon, ses tissus, ses cotonnades aux prix les plus forts.

Et le commerce d'alfa se chiffre par milliers et milliers de tonnes.

Tous les jours Sousse qui ne reçoit pourtant qu'une faible partie de la récolte la plus importante va à Sfax, où les bateaux de retour son nombreux — voit quand même arriver une cinquantaine de wagons, chargés à 8 tonnes.

Les principaux agents des maisons anglaises sont MM. Gaillard, (maison de Marseille) Meléa, Zammit, Zana, Engerer, Benjamin, Xicluna, Preasso, Leodbatter etc, etc.

Tout dernièrement il y avait sur les voies du port de la capitale du Sahel 280 wagons qu'on ne déchargeait pas, l'arrivée de trois-gros cargos anglais étant annoncée.

Il nous semble qu'il y aurait quelque choses à faire puisque l'Angleterre ne se décide pas à réduire son change, c'est à nos dirigeants à chercher si l'on ne devrait pas arriver à l'échange des produits plutôt qu'au paiement.

L'Angleterre a besoin de nos phosphates, de notre alfa de tout ce qu'elle vient chercher chez nous en France, en Algérie et en Tunisie, nous, nous avons surtout besoin de son charbon, donnons lui tout ce qu'elle voudra en échange mais ne la laissons pas s'approvisionner par ses propres moyens chez nous et y gagner des sommes importantes sans compensation aucune.

Contre les Cheminots

Il paraît qu'une instruction serait ouverte contre un certain nombre de cheminots qui ont déclenché la grève de dix minutes le 12 mai.

En fait, cette courte grève de solidarité n'a causé de préjudice à personne pas plus du reste que celle d'une heure le matin et une heure le soir des postiers.

Cette dernière serait à nos yeux autrement grave que celle des cheminots puisqu'il n'y a pas eu abandon de poste de la part des cheminots tandis que les postiers ont délibérément quitté le travail pour se répandre dans les rues.

Pourquoi sévir judiciairement contre les uns et pas contre les autres ?

Ou tout le monde ou personne.

On dit que.....

On dit que le Président du Syndicat des pâtes de Tombouctou recevrait pour ses frais de bureau et autre chose une indemnité de cinquante centimes par quintal de pâte exportée.

Comme au Soudan il se fait une exportation de plusieurs milliers de quintaux par mois l'heureux bénéficiaire peut s'acheter des porte plume et quelques bons cigares par dessus le marché.

On dit que les Dancing devraient être impitoyablement fermés la clientèle féminine qui les fréquente étant avariée jusqu'à la gauche.

On dit qu'on ne comprend pas pourquoi ces établissements nautabonds peuvent rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin alors que nous avons tant de peine à alimenter notre éclairage.

Les phosphates au Maroc

Notre ancien concitoyen M. Ferrier, ex-propriétaire du Grand Hôtel qui a récemment découvert des phosphates dans la région de Chichaoua sur la Route de Marrakech à Mogador, y a établi plusieurs chantiers où travaillent activement sous sa surveillance, une soixantaine d'indigènes.

Ce prospecteur évalue à 500 millions de tonnes l'énorme quantité de gisements phosphatés qu'il a découverts ces derniers s'étendent sur une longueur de plus de dix kilomètres de chaque côté de la route de Marrakech à Mogador.

Une conséquence du change

La saison battait son plein sur la Côte d'Azur en Mars.

Il avait bien longtemps qu'on n'avait vu une telle affluence d'étrangers. On remarquait que les Suisses, les Anglais, les Américains et même les Espagnols étaient plus nombreux que jamais.

L'explication est facile. Avec 1.000 francs en monnaie de leur pays, ces étrangers pouvant dépenser chez nous :

Les Suisses pour 2.200 francs environ.

Les Espagnols pour 2.350 francs environ.

Les Anglais pour 2.000 francs environ.

Les Américains pour 2.800 francs environ.

CONTRE

LA SUPPRESSION DES JEUX

POUR LE REJET DU TRAITÉ PICHON-MONACO

Grâce au « Rabelais » de Nice qui poussa un vigoureux cri d'alarme la suppression des jeux dans les villes d'eaux et climatiques, de la métropole qui les menaçait on ne sait pourquoi, est écartée, il n'en est pas de même ici, en Tunisie, où les jeux ont été supprimés sauf à Korbous qui jouit d'une faveur toutes spéciale jusqu'à nouvel ordre.

Et notre suave municipalité entend louer le casino et son annexe du Belvédère sans les jeux ! nous verrons le jour de l'adjudication ce que celle-ci produira. Une misère.

Une autorité en la matière, le ministre de l'intérieur appelé à donner son opinion entre les partisans du maintien et ceux de la suppression des jeux a déclaré que la suppression causerait des ruines incalculables aussi lui et le ministre des finances ont invité la commission d'administration générale de la Chambre des députés à surseoir à son vote définitif sur les conclusions de M. Arthur Rozier rapporteur et ont vivement insisté pour que la loi sur les jeux revienne à la Chambre telle qu'elle a été adoptée par le Sénat.

On peut donc dire que la suppression des jeux est écartée en France mais alors pourquoi les a-t-on supprimés ici, pourquoi n'a-t-on pas calculé les conséquences que cette mesure allait entraîner ?

Elles sont nombreuses et diverses.

La première a été le paiement d'une somme importante à l'Hivernale, quant aux autres elles ont été expliquées longuement par nos confrères et par nous, aussi plus que jamais nous demandons à la municipalité de surseoir à l'adjudication et de préparer un projet comprenant tous les jeux autorisés en France plus la roulette et le trente-quarante.

Quelle réclame mondiale pour la Tunisie ! quel afflux de touristes des cinq parties du monde si l'on se décidait à adopter la roulette et le trente

